



Syndicat unitaire  
des Personnels  
de l'Équipement FSU

# 29 juin 2010 élection pour la CCP OPA du Parc du Gers

## Votez FSU

### OPA : plus que jamais mobilisés

Le transfert des Parcs a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et se terminera le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le Parc du Gers fera partie de cette deuxième vague. Les transferts se déroulent dans le contexte général très défavorable de mise en œuvre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) qui conduit à une réduction massive des effectifs avec un non remplacement d'un départ à la retraite sur deux, l'abandon de nombreuses missions de service public et le transfert de charges toujours plus nombreuses aux collectivités locales.

L'ensemble des ministères sont déstabilisés par cette réforme et n'arrivent plus à assurer à leurs agents un cadre et des conditions de travail satisfaisants. Il devient très difficile d'avoir des réponses aux questions légitimes que nous pouvons nous poser. L'incapacité à publier les décrets relatifs aux transferts des Parcs, pourtant prévus par la loi, dans les délais légaux et avant les premiers transferts, n'est qu'un exemple de ces dérives et du mépris dans lequel sont tenus les personnels.

Face aux pertes de références, à l'absence de vision claire d'avenir, à l'incertitude liée au passage au Conseil Général, qui pourraient donner un sentiment de désorientation générale, le syndicalisme de lutte et de proposition de la FSU, privilégiant l'action unitaire pour peser tous ensemble, dans une démarche ouverte, démocratique et à l'écoute des personnels, sera déterminant. Dans le Gers, notre coordination étroite entre les syndicats FSU de la DDT et du Conseil Général nous permet de peser réellement dans les choix qui sont en train de se faire. En votant pour la liste SUP-Equip'-FSU le 29 juin, vous contribuez à conforter cette dynamique, à vous faire entendre et défendre à la CCP des OPA, ainsi que dans toutes les autres instances de la DDT et du Conseil Général.

Hervé VULLION,  
secrétaire général du SUP-Equip'-FSU

### La CCP OPA

La Commission Consultative Paritaire (CCP) est une instance de concertation du service très importante. Elle est compétente sur les questions de gestion des personnels : recrutement, promotions, mutations, formation, primes et indemnités, discipline.

Elle comprend 3 représentants du personnel titulaires et 3 suppléants qui sont des OPA élus sur la base du résultat du scrutin du 29 juin 2010.

La CCP OPA qui sera élue le 29 juin 2010, sera compétente pour l'ensemble des OPA jusqu'au transfert, puis pour les OPA en détachement sans limitation de durée par la suite.

### Vos candidats SUP-Equip'-FSU

Mickaël LEBEL

Francis MÉLAC

André CABANDÉ

Jean-Claude PALLAS

Patrick DESPAX

Guy CARTIER

### Renouvelez votre confiance à vos élus sortants

Francis MELAC et Jean-Claude PALLAS siégeaient à la Commission Consultative Paritaire des OPA. Ils ont régulièrement défendu l'ensemble des collègues et diffusé l'information qu'ils y recueillaient. Dans la continuité de cette pratique, les candidats de la liste SUP-Equip'-FSU s'engagent à poursuivre ce rôle de porte parole de tous les OPA, dans une posture transparente et objective.

## FSU : l'assurance d'être représentés dans toutes les instances de décision

Voter pour la FSU, c'est s'assurer d'une cohérence de représentation entre la CCP OPA, les instances paritaires du Conseil Général et celles de la DDT. La FSU a démontré sa volonté et sa capacité à défendre le déroulement de double carrière pour les agents qui choisissent une situation de détachement sans limitation de durée. Voter pour la FSU, c'est aussi s'assurer d'avoir des représentants reconnus auprès de la préfecture et des différents ministères.

## Le Parc au Conseil Général du Gers

Voter FSU à la CCP OPA, c'est élire des représentants dont l'organisation est déjà forte et structurée au Conseil Général. Ils seront donc en position d'être des interlocuteurs écoutés et efficaces. La FSU a des élus au Conseil Général dans les CAP de toutes les catégories : A, B et C, au CTP, au CHSCT et des représentants à la commission de réforme. La FSU a fortement contribué à obtenir une représentation des OPA dans les instances du CG, lorsque ces dernières traiteront de sujets les concernant.

# OPA, le 29 juin 2010, votez SUP-Equip'-FSU

## SUP-Equip'-FSU pour vous défendre

Un syndicat qui s'engage à défendre tous les agents en toute transparence et sans exercer de discrimination en fonction de l'appartenance syndicale.

Un syndicat qui rejette toute forme de clientélisme.

Un syndicat qui défend un déroulement de carrière pour tous.

Un syndicat qui défendra vos promotions en fonction de critères objectifs : ancienneté et qualifications.

Un syndicat combatif qui a démontré la réalité de ses engagements.

## La FSU : un syndicalisme de lutte

La FSU est porteuse d'un syndicalisme de lutte et de propositions, ouvert et démocratique, à l'écoute des salariéEs.

La FSU agit pour la défense d'un service public de qualité, qui répond aux besoins des citoyennes et des citoyens, de tous les usagers, dans le respect des droits et des conditions de travail des agents.

La FSU privilégie l'action intersyndicale unitaire parce que nous sommes plus forts pour peser tous ensemble.

La FSU s'engage pour la justice sociale et le respect des droits fondamentaux.

## Salaires, retraites, statuts

La FSU exige un statut qui prenne en compte les qualifications et les spécificités des OPA.

La FSU exige un salaire reconnaissant les qualifications.

La FSU veillera au maintien de la rémunération de tous les OPA après le transfert.

La FSU exige que le Conseil Général maintienne pour le Parc des effectifs, une organisation et des moyens qui garantissent sa pérennité et le développement de ses missions, ainsi que les conditions de travail en toute sécurité sur les chantiers.

**Voter FSU à la CCP OPA, c'est avoir la garantie d'une représentation reconnue au Conseil Général.**

Bien que ne relevant pas du domaine de compétence de la CCP, ces sujets ont une importance fondamentale dans notre vie quotidienne. Une riposte unitaire contre les attaques gouvernementales se met en place et la FSU y occupe une place prépondérante. Nous n'accepterons pas de remise en cause de l'âge de départ à la retraite, d'allongement de carrière ni de réduction des pensions.

Nous exigeons un salaire digne et une protection sociale solidaire pour toutes et pour tous. Les richesses nécessaires existent, il suffit de les partager d'une manière équitable. Nous vous appelons à amplifier les mobilisations, avec tous les salariés du public et du privé, pour mettre en échec les politiques régressives qui nous menacent.